

# INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



Date : 04/09/2019

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : **Recrutement d'un(e) consultant(e) international(e) chargé de la formation du secteur privé sur les mécanismes de transfert de technologies et les moyens d'accès.**

Numéro & Nom du projet / Agence : CIV10 – 00112399 Projet NDC Support Programme en Côte d'Ivoire

Durée du contrat/services (si applicable) : 15 jours ouvrables

Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessous ou par email à l'adresse : [procurement.offers.ci@undp.org](mailto:procurement.offers.ci@undp.org) au plus tard le **23 Septembre à 17h00**. L'offre comprendra un CV, une proposition technique et une proposition financière, placées sous plis scellés distincts, et devra nous parvenir à l'adresse suivante :

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)  
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio  
01 BP 1747 ABIDJAN 01  
COTE D'IVOIRE**

**Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, votre offre sera rejetée.**

**[Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)**

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à [procurement.ci@undp.org](mailto:procurement.ci@undp.org) ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (50 points)
2. Plan de travail (10 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (40 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation énoncés. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70 points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière : les propositions financières seront cotées sur 30 points.

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.

**Les critères d'évaluation technique**

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	50					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
<b>Total</b>		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Expertise / Qualification et expérience dans le domaine</b>							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée dans les questions liées aux transferts de technologies climatiques	20					
1.3	Expérience professionnelle dans le domaine des changements climatiques notamment l'atténuation et l'adaptation	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
<b>Total</b>		50					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Plan de travail</b>							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
	<b>Total</b>	10					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR</b>							
2.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
2.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15					
2.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
2.4	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
	<b>Total</b>	40					



PROGRAMME NATIONAL CHANGEMENTS CLIMATIQUES



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

## Projet : CIV10-000112399 "NDC Support Programme en Côte d'Ivoire"

**Recrutement d'un(e) consultant(e) international(e) chargé de la formation du secteur privé sur les mécanismes de transfert de technologies et les moyens d'accès.**

### Termes de référence

**NB : le style masculin utilisé dans ces termes de référence ne se réfère pas à une sélection masculine, mais plutôt à une simplification de la rédaction de ces termes de référence. Les candidatures féminines sont fortement encouragées.**

#### DESCRIPTION DU PROJET

La Côte d'Ivoire, à l'instar de la majorité des pays en développement, est très vulnérable aux impacts des changements climatiques. C'est un pays situé dans la zone intertropicale, au bord du golfe de Guinée et couvrant une superficie de 322 462 km<sup>2</sup>. En 2014, la population ivoirienne était de 22 671 331 habitants dont 50,3% en milieu rural. Le taux d'accroissement moyen annuel et le taux d'urbanisation sont respectivement de 2,6% et de 49,7%. La Côte d'Ivoire est exposée à l'érosion côtière au niveau de son littoral. L'extrême Nord qui fait frontière avec le Mali et le Burkina porte déjà les stigmates de la désertification. La couverture forestière du pays est passée de 37% en 1960 à moins de 14% en 2010. Le taux de déforestation moyen est passé de 1,5%/an entre 1900 et 1980 à près de 3,5%/an entre 1980 et 2008. Cette perte de forêt est principalement due à une agriculture extensive pilier de son économie qui contribue à près d'un quart (1/4) au Produit Intérieur Brut (PIB) et emploie les deux tiers (2/3) de la population active. Le pays est premier producteur et exportateur mondial de cacao, représentant près de 40% des revenus d'exportation.

Conformément à l'Accord de Paris, la Côte d'Ivoire a soumis ses Contributions Déterminées au niveau National (NDC), avec des objectifs de réduction des émissions de GES de 28% à l'horizon 2030. Cependant, la mise en œuvre de ses NDC rencontre plusieurs défis majeurs parmi lesquels une absence de cadre de transparence, ainsi que la nécessité d'explorer toutes les options pour rehausser les efforts de réduction dans les futurs NDC, en impliquant davantage le secteur privé. Ces défis sont dus à plusieurs facteurs tels que : (1) la méconnaissance, l'incompréhension et la faible vulgarisation des ambitions de la Côte d'Ivoire sur le climat, (2) l'insuffisance de prise en compte des questions de genre en matière de changement climatique, (3) la faible prise en compte des changements climatiques dans la planification nationale, sectorielle et régionale, et (4) la faible implication du secteur privé.

Pour faire face aux contraintes à la mise en œuvre efficace des NDC, le pays bénéficie de l'appui du NDC Support Programme (NDC-SP) du PNUD à travers le projet **NDC Support Programme en Côte d'Ivoire** qui vise à relever les différents défis et obstacles auxquels le pays est confronté, en créant un environnement propice à l'exécution des NDC et à la préparation des futures NDC plus ambitieuses comme l'exige l'Accord de Paris sur le climat. Au terme du projet **NDC Support Programme en Côte d'Ivoire**, le pays aura :

(i) intégré les changements climatiques dans la planification nationale et sectorielle pour une mise en œuvre optimale des NDC ; (ii) renforcé les capacités techniques des ministères sectoriels et des collectivités territoriales sur la mise en œuvre des NDC ; (iii) évalué l'état de mise en œuvre des NDC afin de rehausser l'ambition des NDC de la Côte d'Ivoire ; (iv) outillé et renforcé l'implication du secteur privé dans la mise en œuvre des NDC ; (v) communiqué autour des activités des NDC pour une meilleure sensibilisation et appropriation du public.

Par ailleurs, l'un des mécanismes innovants sous la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) est le mécanisme technologique logé au **Centre et Réseau de Technologies Climatiques (CRTC ou CTCN, en anglais)**.

Dans la mise en œuvre de ce projet, notamment sous la composante 4, il est prévu une session de formation du secteur privé sur l'accès aux technologies climatiques comme opportunité de faire face à leurs défis climatiques, et mieux contribuer à l'atteinte des ambitions des NDC de la Côte d'Ivoire.

Pour ce faire, il est prévu le recrutement d'un consultant international chargé de la formation du secteur privé sur les mécanismes de transfert de technologies et les moyens d'accès.

## **CHAMPS DES TRAVAUX**

Sous la responsabilité du Directeur Pays du PNUD et la supervision du Coordonnateur du projet, en lien avec le Programme National de lutte contre les Changements Climatiques (PNCC/MINEDD), le consultant international devra :

- a) Proposer un plan de formation sur les mécanismes de transfert de technologies pour le secteur privé ;
- b) Former les acteurs du secteur privé sur les innovations technologiques en lien avec les enjeux des changements climatiques ;
- c) Présenter les services d'information climatique pour la prise de décisions éclairées et intégrées ;
- d) Présenter les outils et stratégies de financements existants pour des mécanismes de transferts de technologies écologiquement rationnelles défini par le CRTC (Centre et Réseau de Technologies Climatiques) ;
- e) Montrer comment répondre aux conditions d'intervention des investisseurs ;
- f) Développer les compétences clés nécessaires à la maîtrise des mécanismes de transfert de technologie ;
- g) Animer une session de formation de trois (03) jours, selon le planning prédéfini ;
- h) Produire un rapport sur l'exécution de la formation des acteurs du secteur privé ;
- i) Proposer un mécanisme de suivi-évaluation de la formation ;
- j) Produire un rapport final d'intervention.

## **RÉSULTATS ATTENDUS**

Le récapitulatif ci-dessous indique les résultats attendus nécessaires au paiement des honoraires du consultant :

- a) Le plan de formation sur les mécanismes de transfert de technologies pour le secteur privé est proposé et validé ;

- b) Les acteurs du secteur privé ont une connaissance pratique des innovations technologiques en lien avec les enjeux des changements climatiques ;
- c) Les services d'informations climatiques pour la prise de décisions éclairées et intégrées sont connus ;
- d) Les outils et stratégies de financements existants pour ces mécanismes de transferts de technologies écologiques sont maîtrisés par le secteur privé ;
- e) Les conditions d'intervention des investisseurs dans le domaine des transferts de technologie sont connues ;
- f) Les compétences clés nécessaires à la maîtrise des mécanismes de transfert de technologie sont développées au niveau du secteur privé ;
- g) Un rapport sur l'exécution de la formation des acteurs du secteur privé est produit et validé ;
- h) Une session de formation de trois (03) jours, selon le planning prédéfini est réalisée ;
- i) Un mécanisme de suivi-évaluation de la formation est mis en place ;

### **METHODOLOGIE D'INTERVENTION**

- a) Le consultant international établira un chronogramme de travail détaillé, validé par l'Unité de Gestion du Projet (UGP) ;
- b) Le consultant international proposera les termes de références et le détail des modules de la formation et en assurera l'animation ;
- c) Le consultant international produira des supports de formation pour les participants ;
- d) Le consultant international fera une évaluation des participants à l'issue de la formation ;
- e) Le consultant international rédigera un rapport de formation et un plan de suivi-évaluation des acteurs formés ;
- f) Le consultant rencontrera périodiquement l'UGP, le Programme National Changements Climatiques (PNCC) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), pendant la durée des travaux., pendant la durée de son intervention.

### **PAIEMENTS AU CONSULTANT**

LIVRABLES	MONTANT
Plan de formation et chronogramme détaillé validés	20%
Rapport de formation et plan de suivi-évaluation validés	50%
Rapport final d'intervention validé	30%

### **ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL**

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec l'UGP, le PNCC et le bureau pays du PNUD.

### **DURÉE DE LA MISSION**

La durée de la mission sera de 15 (jours) jours ouvrables, allant de septembre à octobre 2019, y compris la période de rédaction du rapport. Chaque jour compte pour 8 (huit) heures de travail complet.

### **LIEU D’AFFECTATION**

Le consultant international sera basé dans son pays d’origine, mais sera invité à séjourner en Côte d’Ivoire pour les besoins de la formation.

### **QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES**

Le consultant devra :

- a) Avoir un diplôme de niveau minimum ingénieur ou master en sciences de l’environnement, planification du développement, gestion de projets, économie ou tout autre domaine connexe ;
- b) Avoir une expérience professionnelle d’au moins 10 ans sur les mécanismes de transferts des technologies climatiques et la formulation de projets structurants selon la finance climatique ;
- c) Avoir une bonne connaissance des NDC et de la lutte contre les changements climatiques en Côte d’Ivoire ;
- d) Avoir une bonne connaissance du rapport d’Evaluation des Besoins en Technologies (EBT) aux fins de l’atténuation et de l’adaptation aux changements climatiques en Côte d’Ivoire ;
- e) Avoir une connaissance actualisée sur les questions liées aux négociations sur le climat et à l’Accord de Paris, ainsi qu’aux mécanismes connexes à la CCNUCC ;
- f) Avoir une excellente connaissance du paysage des acteurs du secteur privé de la Côte d’Ivoire ;
- g) Avoir une expérience avérée dans l’organisation et l’animation d’ateliers de formation et l’appui à la concertation autour de la thématique des transferts de technologies ;
- h) Avoir une bonne capacité d’écrire et de communiquer avec précision et professionnalisme ;
- i) Avoir une expérience en suivi-évaluation.

#### **➤ LANGUES**

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée. Une bonne connaissance de l’anglais serait un avantage.

### **PROPOSITION D’OFFRE FINANCIÈRE ET DÉLAI DE PAIEMENT**

L’offre financière du consultant doit être forfaitaire. Le forfait doit inclure les honoraires, et les frais de mission, etc.

### **PRÉSENTATION DE L’OFFRE**

Les documents ci-dessous doivent être contenus dans l’offre technique du soumissionnaire :

- a) Le Curriculum Vitae (CV) or P11, indiquant toutes les expériences antérieures et les contacts (email and numéro de téléphone) de 3 références.
- b) Une brève description de la méthodologie de travail et l’approche pour exécuter le travail selon les TDR
- c) La proposition financière indiquant le montant forfaitaire proposé par le soumissionnaire pour la conduite de la mission.

## LES CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	50					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
<b>Total</b>		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Expertise / Qualification et expérience dans le domaine</b>							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée dans les questions liées aux transferts de technologies climatiques	20					
1.3	Expérience professionnelle dans le domaine des changements climatiques notamment l'atténuation et l'adaptation	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
<b>Total</b>		50					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Plan de travail</b>							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
<b>Total</b>		10					



Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR</b>							
2.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
2.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15					
2.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
2.4	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
	<b>Total</b>	40					

### CRITÈRES DE SÉLECTION

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.

## DETAIL DES COUTS

Détail des couts par élément :

Elements	Coût Unitaire	Quantité	Cout total pour durée du Contrat
<b>I. Coûts du Personnel</b>			
Honoraires			
Assurance vie			
Assurance maladie			
Communications			
Transport			
Autres (Mentionner svp)			
<b>II. Frais de voyage afin de rejoindre le lieu de la Consultance</b>			
Billet d'avion de la destination d'origine à la destination de la Consultance			
Frais de subsistance (selon le taux en vigueur et applicable au Système des Nations Unies)			
Assurance voyage			
Frais de voyage			
Autres (mentionner svp)			
<b>III. Voyages dans le cadre de la Consultance (si applicable)</b>			
Frais de transport			
Frais de subsistance			
Assurance voyage			
Frais de voyage			
Autres (mentionner svp)			

N/A : Non Applicable